

Nice le 15 septembre 2017



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Nadine MANSARD  
IEN ET / EG  
Lettres Histoire Géographie EMC  
Académie de Nice

À  
Mesdames, Messieurs les professeurs de  
Lettres-Histoire/Géographie EMC

S/c de Madame, Monsieur le Proviseur du L.P  
ou L.P.O,  
Madame, Monsieur le Directeur du L.P.P,  
Madame Monsieur le Directeur du C.F.A.

**Objet: lettre de rentrée 2017 2018**

**Chères et chers collègues,**

Cette lettre de rentrée me permet cette année encore de faire le point avec vous sur les dossiers qui concernent nos disciplines et notre académie.

Elle me permet également de souhaiter la bienvenue aux PLP Lettres-Histoire Géographie qui entrent ou reviennent dans notre académie, ainsi qu'aux 15 stagiaires issus des concours externe et interne. Je remercie tout particulièrement les professeurs formateurs et les professeurs tuteurs qui ont œuvré l'an passé ainsi que tous ceux qui s'investissent dès à présent auprès de ces enseignants novices.

Je tiens également à saluer nos collègues qui ont fait valoir leurs droits à la retraite et que je remercie encore une fois pour leur implication et leur attachement à notre enseignement.

|                     |
|---------------------|
| <b>L'inspection</b> |
|---------------------|

Dans le cadre du protocole **Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR)**, chaque enseignant bénéficiera désormais de trois rendez-vous de carrière obligatoires (6e, 8e et 9e échelons). Ils seront pour vous une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur votre pratique, de repérer vos besoins en formation garants du développement professionnel nécessaire à notre métier. Si vous êtes éligibles cette année à l'un de ces rendez-vous, cette information apparaît sur l'application I-Prof. Vous serez informés de ma venue via l'application SIAE. Les protocoles communs à l'ensemble des inspecteurs sont en cours d'élaboration.

Pour les collègues qui souhaitent accéder à la classe exceptionnelle, le ministère n'a pas encore envoyé de circulaire spécifique.

**Liens :** <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>  
[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000034632395](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034632395)

Dans le cadre de l'accompagnement, chacun d'entre vous peut bénéficier, à sa demande, d'une visite conseil qui permettra de vous engager dans un chantier professionnel motivant et suscitant du développement professionnel et de meilleures chances de réussite pour vos élèves. Ces visites pourront être effectuées par les chargés de mission d'inspection.

## Les examens

Comme chaque année, vous avez participé aux corrections des épreuves écrites ou orales des différents examens de la voie professionnelle : BAC, BEP, CAP mais aussi DNB et BP avec sérieux et professionnalisme.

Les résultats sont en deçà des attentes nationales ; toutes les équipes doivent donc s'atteler à combler dès la seconde les compétences de lecture et d'expression écrite de nos élèves.

## Le CAP

Comme vous l'avez constaté, les nouvelles modalités d'évaluation annoncées pour le CAP ont été publiées au BO n°2 du 12 janvier 2017

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=111238](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=111238)

### **a.1) Candidats suivant une formation conduisant au certificat d'aptitude professionnelle**

Pour les élèves suivant une formation conduisant au CAP, les épreuves restent les mêmes (écriture longue et 1 dossier H ou G et EMC en 1<sup>ère</sup> année / une épreuve écrite ponctuelle en français et un dossier H ou G et EMC en 2<sup>ème</sup> année).

**A noter** : une modification a été introduite à propos de l'EMC : **pour chaque dossier présenté par les élèves, « un des documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'Enseignement Moral et Civique »**. Cette dimension civique doit néanmoins préserver la cohérence des dossiers.

Les dossiers de CCF doivent être conservés dans les établissements.

### **a. 2) Candidats suivant une formation conduisant au baccalauréat professionnel**

Pour les épreuves en CCF dans le cadre du diplôme intermédiaire CAP (candidats suivant une formation conduisant au baccalauréat professionnel), **les nouvelles modalités entrent en vigueur à compter de la session de JUIN 2018.**

#### Première partie (français)

ECRIT A : Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel qui constitue le point de départ de la situation d'évaluation, à des **questions de vocabulaire et de compréhension**.

ECRIT B : Il rédige ensuite une production écrite réalisée en trois étapes (**processus écriture longue**).

**Cette situation d'évaluation (A + B) s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.**

Les quatre séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de trois semaines au plus.

#### Deuxième partie (histoire - géographie - enseignement moral et civique)

Le candidat se présente à l'épreuve **avec deux dossiers, l'un en Histoire, l'autre en Géographie** (constitués individuellement ou en groupe) comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...). Dans les deux disciplines, les documents concernent un des thèmes généraux du programme de 1<sup>ère</sup> Bac pro. **« Un de ces documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'Enseignement Moral et Civique »**.

#### **L'épreuve orale, d'une durée de 20 minutes au maximum, porte sur les deux dossiers.**

Dans un premier temps, le candidat présente un des deux dossiers, déterminé par tirage au sort. Cette présentation est suivie d'un entretien au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond à des questions sur ce dossier.

Dans un 2<sup>ème</sup> temps des questions lui sont posées sur le second dossier.

Les dossiers de CCF doivent être conservés dans les établissements.

## Le Brevet professionnel (BP) :

Les programmes

- BO N° 11 du 17-03-2016 : nouveaux programmes (*Français* : pages 1 à 4 / *HG* : pages 4 à 7).

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=99921](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=99921)

Session **2018** - modification et des définitions des épreuves et règlements d'examen des unités d'enseignement général BO N°14 du 8 avril 2016 - arrêté du 3-3-2016 – JO du 30-3-2016 :

: [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=100573](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=100573)

### **Epreuve ponctuelle : Épreuve d'expression et connaissance du monde SUR LE PROGRAMME DE 2<sup>ème</sup> ANNEE**

Première partie : français

#### **1 - Analyse et interprétation (durée : 30 minutes)**

Support : un corpus de documents textuels et/ou iconographiques. À partir d'un bref questionnaire (3 ou 4 questions), le candidat rend compte de sa compréhension des documents proposés.

#### **2 - Expression écrite (durée : 1 heure)**

Rédaction d'un écrit argumentatif d'une trentaine de lignes au moins.

Le candidat répond de façon argumentée à une question qui le conduit à tirer parti de l'ensemble du corpus ainsi que des lectures effectuées dans l'année et de la réflexion qu'elles ont nourrie.

Deuxième partie : histoire-géographie

#### **Analyse d'une situation en Histoire ou en Géographie (durée : 1 h 30)**

Support : un dossier de trois ou quatre documents. À partir d'un questionnaire et en prenant appui sur ses connaissances, le candidat rend compte de sa compréhension des documents et de la situation proposée. Les questions appellent des réponses de formes différentes (réponse rédigée, construction cartographique, schéma, tableau...).

## Les thèmes de réflexion liés aux priorités nationales

Lors de sa conférence de presse, le ministre J.M. Blanquer a souhaité faire de l'enseignement professionnel une voie d'excellence. Il rappelle qu'un lycéen sur trois est un lycéen professionnel. Pour relever les défis éducatifs qui se posent à notre pays et créer l'École de la confiance, il est nécessaire d'agir très en amont en s'assurant de la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) par tous les élèves.

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/08 - aout/50/2/2017\\_DPrentree\\_fiche\\_11\\_801502.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/08 - aout/50/2/2017_DPrentree_fiche_11_801502.pdf)

Nos disciplines sont au cœur de ces attentes. Je sais pouvoir compter sur votre engagement, pour poursuivre le développement des compétences et la construction des connaissances de chacun de vos élèves afin de favoriser leur réussite aux examens et leur insertion sociale, professionnelle et civique.

Je vous adresse mes vœux les plus cordiaux de réussite et de satisfactions professionnelles et personnelles pour cette nouvelle année scolaire.

Nadine MANSARD  
IEN Lettres Histoire Géographie

## ANNEXES

### Les actualités en Histoire Géographie

Le **Concours national de la Résistance et de la déportation 2017 - 2018** propose une thématique, "S'ENGAGER POUR LIBERER LA FRANCE". Retrouvez [la présentation du thème](#) par Tristan Lecoq, IG d'Histoire et Président du jury des correcteurs du CNRD sur le Portail du Concours. La Fondation de la Résistance propose en ligne des documents et dossiers complémentaires. Le [Musée de la Résistance en ligne](#) met en ligne une exposition consacrée au thème. <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/>

**Dispositif « Mémoire et Citoyenneté »** Le Camp des Milles organise une visite pour les élèves des établissements retenus autour d'un atelier réflexif du site mémorial ou un autre en relation avec le projet pédagogique mis en place par la communauté enseignante de l'établissement : <https://viladeduc.regionpaca.fr>

Le Comité technique, composé de représentants de la Région, des deux rectorats, et du Mémorial de la Shoah, assure la sélection des projets présentés par les établissements.

Il appartient aux équipes enseignantes intéressées de réaliser un projet pédagogique dans lequel s'inscrit le voyage d'études à Auschwitz. Son objectif est à la fois de contribuer à la préparation des élèves, de participer à leur motivation, de renforcer leur implication dans la durée et de matérialiser les connaissances et réflexions suscitées par la découverte du site d'Auschwitz. Il permettra en outre de toucher un public plus vaste que les seuls participants au voyage d'études.

<http://www.regionpaca.fr/se-former/vie-lyceenne-et-apprentie/engagement-citoyen-des-jeunes/memoire-et-citoyennete.html>

- date limite de candidature : 29 septembre 2017,
- réunion du comité de sélection : novembre 2017,
- voyages d'études à Auschwitz : janvier ou février 2018.

### Les actualités en Lettres

Vous trouverez ci-dessous des concours ou des dispositifs qui font largement écho à nos Objets d'étude et programmes de Bac Pro ou de CAP

**Dix moi dix mots** : La nouvelle édition "[Dis-moi dix mots sur tous les tons](#)" met à l'honneur l'oralité. Chacun est invité à s'interroger sur les multiples usages de la parole : celle-ci se libère, à voix basse ou à voix haute, avec ou sans accent. Elle se déclame dans les discours, s'échange au cours de débats, se met en scène au théâtre et laisse toute sa place à l'improvisation autour des dix mots choisis : **accent, bagou, griot, jactance, ohé, placoter, susurrer, truculent, voix, volubile.** <http://www.dismoidixmots.culture.fr/ressources/depliant-2017-2018>

**Semaine de la langue française et de la Francophonie** du 17 au 25 mars 2018 ;

**Le Printemps des Poètes 2018** 20<sup>ème</sup> édition, du 3 au 18 mars sur le thème de « L'Ardeur » <http://www.printempsdespoetes.com/>

**29<sup>ème</sup> Semaine de la presse et des médias dans l'école** du 19 au 24 mars 2018.  
« **D'où vient l'info ?** » est le nouveau thème adopté pour les deux éditions 2017/2018 et répond à l'ensemble des enjeux liés à l'Éducation aux Médias et à l'Information (ÉMI). Il permettra aux élèves d'aborder la question de la provenance et de la diffusion des informations en s'interrogeant, notamment, sur la validité des sources. Une occasion également pour les élèves d'appréhender le métier de journaliste et d'être sensibilisés à la responsabilité de publication et au partage de contenus en ligne. [Un dossier pédagogique.](#)